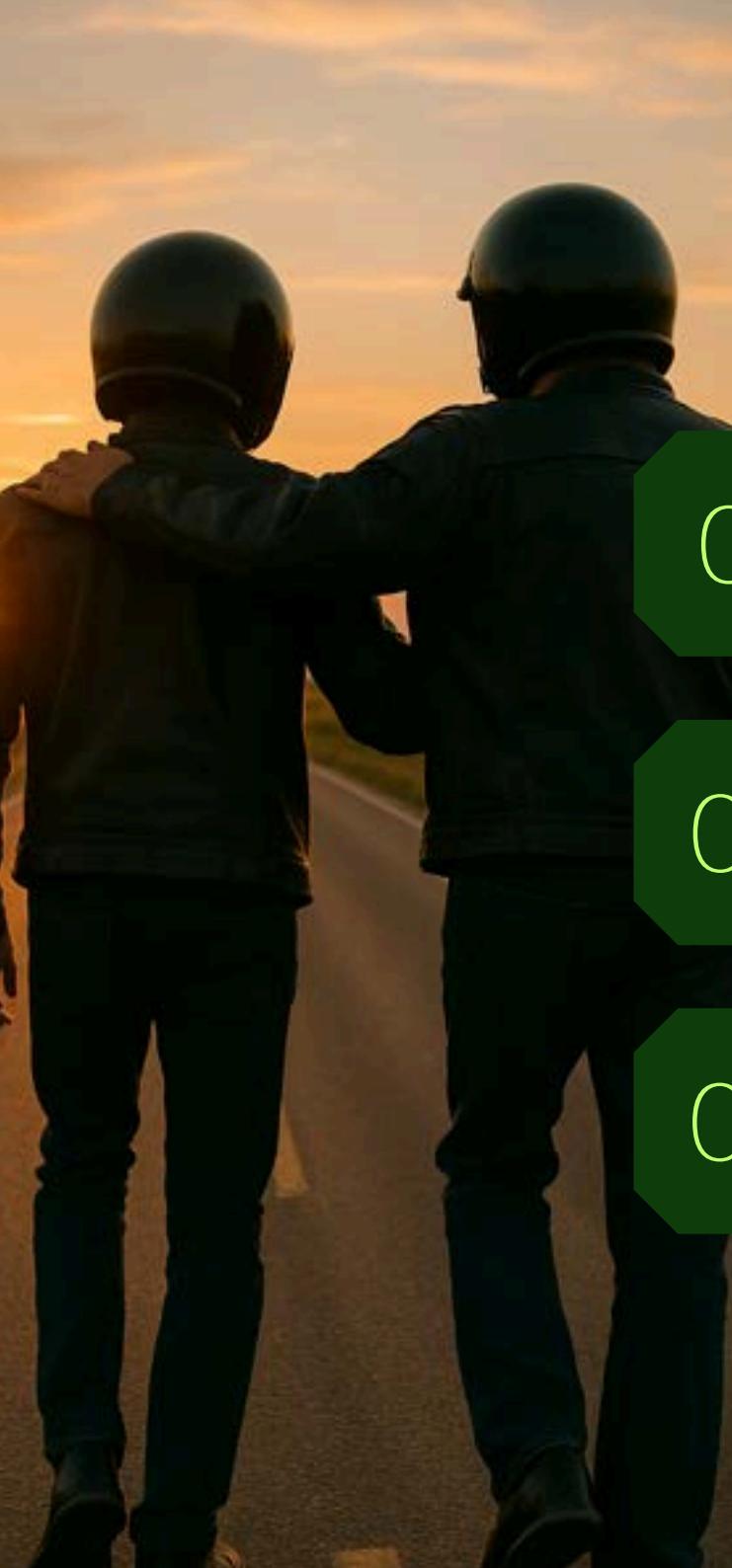


RAPPORT

2024 - 2025

DE L'ACTIVITÉ

FFMC
Fédération Française des Motards en Colère



SOMMAIRE

ÉDITO	5
ORGANISATION NATIONALE	6 à 8
01 NOTRE VISION	9 à 14
02 NOS MOYENS POUR Y PARVENIR	15 à 29
03 RAPPORT FINANCIER	30 à 33
PERSPECTIVES	34
GLOSSAIRE	35



Mouvement FFMC :

FFMC membre de la FEMA

2024 - 2025 EN IMAGES



ÉDITO

TRANSMISSION, PASSAGE DE FLAMBEAU

Pour tout(e)s les motard(e)s, l'évocation de la transmission fait tout de suite référence à la mécanique moto et on imagine facilement que les débats seront passionnés entre aficionados de la chaîne, du cardan ou de la courroie. On y évoquera force et puissance.

Pour les militant(e)s de la FFMC, la transmission aura aussi une autre signification, bien plus profonde, parce que l'envie de transmettre, qu'elle soit nécessaire ou naturelle, fait partie de nos gènes.

Actuellement, la moyenne d'âge de nos adhérents approchant la soixantaine, il devient essentiel – voire urgent – de donner envie à de nouveaux militants de rejoindre la FFMC pour continuer à défendre les futures générations d'usagers 2RM et de préserver nos valeurs.

Le nombre de militants diminue. Ceux qui restent s'usent et leur motivation s'atténue. Comment renouveler les forces vives qui font la FFMC ?

Le Groupe de Travail Jeunes, créé en 2018, a justement pour but de nous faire bénéficier du regard de nos plus jeunes adhérents afin de les attirer au sein de notre association.

Cela s'est concrétisé par le recrutement de deux jeunes communicants, et par la création de divers outils de communication et une présence beaucoup plus visible sur les réseaux sociaux (fiches RS, ...) et sans tomber dans le jeunisme.

Les jeunes ne sont pas seulement l'avenir, mais ils sont aussi le présent : en mettant toute leur énergie à promouvoir nos valeurs et défendre nos libertés et nos droits, ils sont les plus ardents défenseurs de notre mouvement. Cette jeunesse doit jouer un rôle important en apportant ses idées et son enthousiasme. Nous devons donc apporter aux jeunes notre expérience et leur donner l'envie et la possibilité de s'investir davantage dans la vie de la FFMC et faire entendre leurs voix.

L'autre axe fort qui doit permettre à la FFMC de transmettre ses valeurs,

son expérience est la formation des militants afin de transmettre la sagesse de l'expérience.

Depuis toujours la formation a été un de nos enjeux majeurs. Que ce soit avec les JTI, ERJ, la FFMC Loisirs, l'AFDM ou la Mutuelle des Motards, la FFMC a toujours mis la pédagogie et la prévention en avant.

Pour conforter cet état d'esprit et pérenniser cette orientation, le GT Formation a évolué en Commission Formation. Cette commission vient de mettre en place plusieurs modules bénéficiant aux militants afin de s'impliquer plus efficacement au sein des antennes et du mouvement :

- proposer un accueil/un accompagnement de qualité, c'est-à-dire mettre l'accent sur la formation du militant qui traduise nos valeurs d'entraide, de solidarité
- transmettre nos valeurs et proposer des outils techniques ou des méthodes issues de l'éducation populaire afin que les militants et les antennes coordonnent efficacement leurs actions
- partager notre passion et une mobilité respectueuse sur la route, mais aussi partager nos acquis, notre expérience et notre militantisme
- maîtriser les outils informatiques
- améliorer notre communication

Cette mise à jour, quasi professionnelle, de la transmission de nos connaissances, de notre fonctionnement, et de notre communication doit rendre la FFMC plus forte, mieux coordonnée, incontournable pour mieux servir et défendre les usagers 2RM.

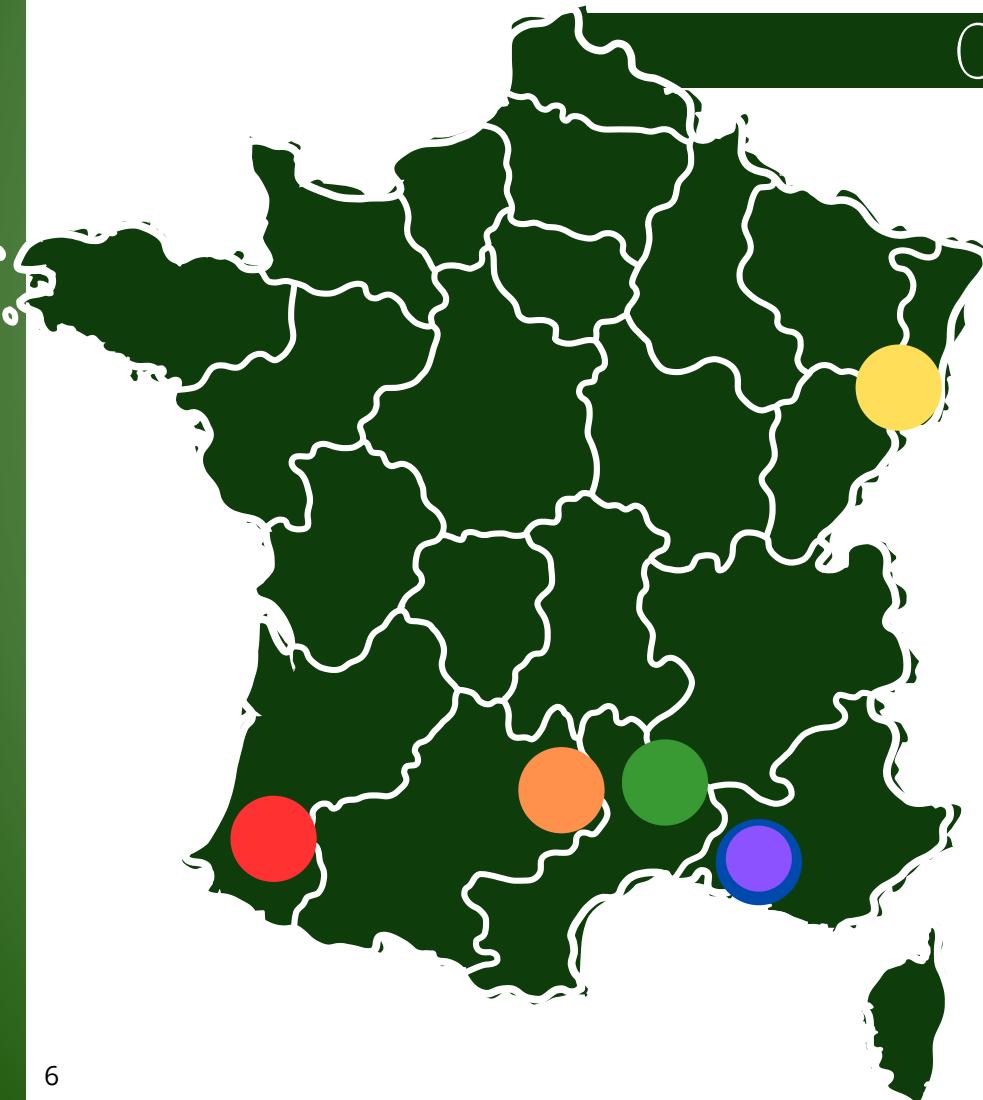


ORGANISATION NATIONALE

Bureau National (BN)

Le Bureau National est l'instance élue de la FFMC pour diriger son activité entre deux assemblées générales selon les orientations adoptées par l'assemblée générale. Il a pour rôle de dynamiser la Fédération et d'assurer sa cohésion. Dans ce cadre, il travaille à renforcer les synergies entre les antennes départementales, les structures du Mouvement et les bénévoles

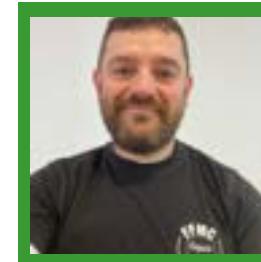
SES MISSIONS : METTRE EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS DÉFINIES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LES ACTIONS DE LA FFMC ET SES VALEURS.



COMPOSÉ DE 6 MEMBRES

Renouvelés par tiers

Composition au 15/5/2025



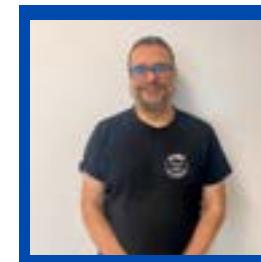
Gwen-Aël Lamoureux
(issu de la FFMC76, adhérent de la
FFMC48, réélu en 2023)
Coordinateur national



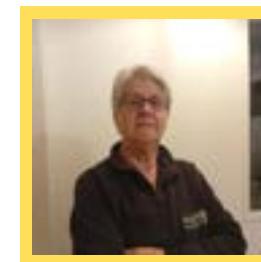
Christophe Boulais
(issu de la FFMC64, élu en 2023)
Coordinateur adjoint



Alexis Brozek
(issu de la FFMC12, réélu en 2024)
Trésorier adjoint



James Jette
(issu de la FFMC13, réélu en 2024)
Membre du BN



Joëlle Jardot
(issu de la FFMC90, élue en 2024)
Membre du BN



José Aznar
(issu de la FFMC13, réélu en 2022)
Trésorier National

ORGANISATION NATIONALE

Secrétariat National (SN)

Les salariés du SN travaillent en autonomie sous la responsabilité du BN. Suite au départ à la retraite fin septembre de Didier Renoux, après 8 années en poste, le Secrétariat National s'est vu renforcé par l'arrivée de Rodrigue Rubin en mai 2024, en tant que Chargé de communication et Homère Gillon en septembre 2024, en tant qu'alternant Responsable de communication.

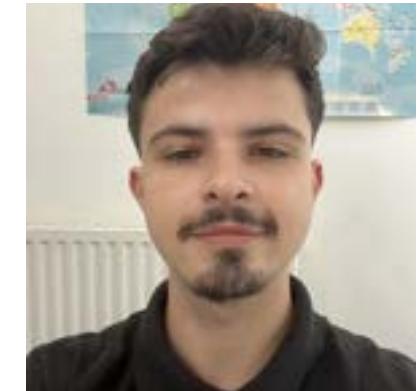
SES MISSIONS : ÊTRE EN APPUI DES BÉNÉVOLES ET DU BUREAU NATIONAL ET LEUR APPORTER UN SOUTIEN TECHNIQUE



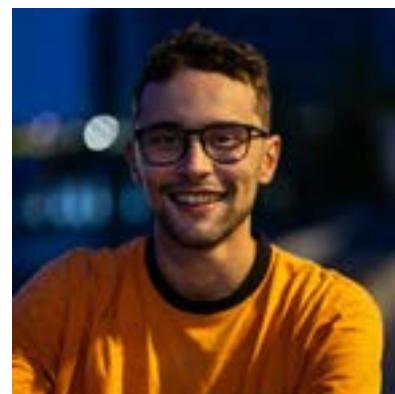
AURÉLIE RONFORT
Secrétaire de direction



ÉRIC THIOLLIER
Animateur de réseau



RODRIGUE RUBIN
Chargé de communication



HOMÈRE GILLON
Responsable Communication
(Contrat d'alternance)



VANESSA LEBRUN
Secrétaire comptable.

ORGANISATION NATIONALE

13 Mandataires

Des bénévoles "spécialistes". Les mandataires nationaux, adhérents de la FFMC, interviennent dans des domaines proches de leurs compétences ou centres d'intérêts. Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Jean-Marc Belotti (FFMC PPC)

Circuits et relations FFM

Hugo Bessenay (FFMC 21)

Affaires publiques

Norbert Cabrol (FFMC 73)

Gestion des sites internet des antennes

Fabien Delrot (FFMC 73)

Fédéralisme et projet associatif

Cassandre Frezon (FFMC PPC)

Relation entre GT Jeunes et les structures nationales (le BN a mis fin à son mandat en novembre 2024)

Nicolas Garand (FFMC 34)

Organisation Assises et JTI (Responsable logistique)

Pour l'année 2024/2025, le bureau national a confié 13 mandats à des militants issus des antennes afin d'apporter un appui sur des sujets spécifiques et dont l'aide est précieuse.

Eric Maldiney (FFMC PPC)

Relations FEMA

Emmanuel Mumbru (FFMC 91)

Infographie

Cyrille Pétion (FFMC 33)

Traitemet des adhésions et gestion du système d'information

Fabrice Vidal (FFMC 54/55)

Finances et gestion

France Wolf (FFMC 54/55)

Représente la FFMC au Conseil Supérieur de l'Education Routière (CSER)

Didier Renoux (titulaire, FFMC PPC) et Isabelle Lebret (suppléante, FFMC PPC)

Représentent la FFMC au Conseil National de Sécurité Routière (CNSR)

Le Bureau national bénéficie également de l'investissements de nombreux militants du mouvement (antennes & structures) au sein des commissions et des groupes de travail dont voici un aperçu (ceux que nous aurions oublié nous pardonneront).



COMMISSION FORMATION

Fabien Delrot (FFMC73)

Nicolas Fleury (FFMC26/07)

Frederic Jeorge (FFMC 04-05)

Pierre-Henri Marchand (FFMC63)



COMMISSION ERJ

Francis Cervellin (FFMC84)

Frédéric Jeorge (FFMC04-05)

Sandrine Chauvet (FFMC87)



GROUPE DE TRAVAIL PROJET ASSOCIATIF (GTPA)

Philippe Maussion (FFMC 59)

Marc Bivert (FFMC71),

Marcel Jardot (FFMC 90)

Christophe Finiels (FFMC 69)

Gwendoline Nabet (FFMC76)



GROUPE DE TRAVAIL JEUNES (GTJ)

Damien Tessier (FFMC PPC)

Nicolas Tichoux (FFMC 69)



GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉ (GT MOBILITÉ)

Paul Alliot (FFMC69)

André Carunta (FFMC10)

Francis Cervellin (FFMC 84) Marianne Grand (FFMC33)

2 Vérificatrices aux comptes

Elues lors des Assises nationales, et elles font le lien entre les antennes et la trésorerie nationale.

Arlette Roca FFMC 91

Chrystel Beis FFMC 974 (démissionnaire en juillet 2024)



PARTIE 1: NOTRE VISION

A- TRANSMISSION ET PÉRENNITÉ DE LA FÉDÉRATION

GT PROJET ASSOCIATIF & FÉDÉRALISME

La FFMC doit rester incontournable dans le paysage français des deux roues motorisés, dans une société en évolution permanente. Elle doit donc s'adapter, et anticiper les changements de contexte politique, économique et sociétal.

A l'écoute des retours, questionnements et suggestions des antennes et des militants, le GT Projet Associatif & Fédéralisme en lien et en accord avec le Bureau National continue d'explorer, d'analyser et de proposer des pistes de réflexion et d'action en cohérence avec les valeurs et objectifs de notre mouvement

Les retours des derniers Conseils de Région ont par exemple permis de mettre en relief trois axes prioritaires

- Améliorer notre communication, sensibiliser le grand public
- Obtenir l'attention des décideurs politiques : renforcer notre influence institutionnelle
- Développer le mouvement FFMC : attirer les jeunes, les femmes, être inclusif et diversifier notre audience.

Ces points, considérés comme prioritaires par une majorité d'antennes lors des CDR de mars 2025, n'empêcheront pas la réflexion sur d'autres axes, et comme les précédents travaux du GT, auront des incidences sur notre adaptation aux nouvelles technologies, l'opportunité de nouer des partenariats et développer des offres de formation pour les militants.

GROUPE DE TRAVAIL JEUNES

Le GT jeunes a pour objectif de permettre aux jeunes adhérents de la FFMC de se retrouver afin d'échanger sur divers sujets tout en s'impliquant progressivement. Il est une porte d'entrée vers le mouvement FFMC pour nos jeunes adhérents ou sociétaires membres de droit, et permet de recueillir leurs attentes de jeunes motards vis-à-vis de la FFMC.

Après l'arrêt du mandat de Cassandre Frezon par le Bureau National, l'orientation du GT Jeune évolue.

L'arrivée de Rodrigue Rubin au SN a permis de redynamiser et recentrer les objectifs du GT Jeune, groupe de travail qui se réunit pour communiquer auprès de jeunes, les attirer et leur proposer un cadre adapté.

Objectif: inciter des jeunes à rejoindre la FFMC et faire évoluer l'image perçue de la fédération.

Avec le groupe constituant le GT Jeunes, nous sommes fixé l'objectif de rassembler le plus de jeunes possible lors de l'estivale de l'antenne 26/07 qui se déroulera le 28 juin 2025 en Ardèche. Avant cela, le groupe de travail remaniera le Discord " GT jeunes " pour qu'il devienne le Discord "Jeunes" proposant un accueil adapté (wiki, proposition d'astuces d'aides, découverte de la fédération..) pour permettre aux jeunes de trouver toute leur place au sein de la FFMC.

FORMATION DU MILITANT

COMMISSION FORMATION

La formation est un enjeu stratégique pour péréniser les actions de la FFMC et lui permettre de faire face aux enjeux complexes auxquels nous sommes confrontés.

Former est primordial pour assurer la qualité de nos actions, préserver la cohésion interne et valoriser l'engagement des militants, renforcer la crédibilité et la réputation de la FFMC auprès de nos interlocuteurs internes et externes.

La commission formation, créée en 2024 suite aux travaux du GT formation a plusieurs rôles :

- " Professionaliser " la formation (par la formation de formateurs bénévoles en interne dans le cadre de la transmission des savoir-faire et savoir-être entre militants).
- Être à l'écoute des besoins des antennes.
- Proposer une offre large de formation (juridique, technique, administratif, communication, etc.) avec des formats variés et adaptés aux besoins.

- Gérer, organiser, suivre, évaluer les actions de formation.
- Anticiper les évolutions pour adapter les formations.

Après les versions " bêta ", un catalogue de formations a été élaboré et les premiers rendez-vous mensuels ont débuté en février 2025. Les membres du BN ont suivi une formation spécifique en octobre 2024, qui sera reconduite après chaque Assises.

Pour se développer, la formation doit pouvoir s'appuyer sur des formateurs bénévoles, en région. La commission travaille à l'émergence de ce réseau en s'appuyant sur des volontaires et en mettant en œuvre le meilleur accompagnement possible pour la réussite de ce projet.

Certaines formations continueront d'être déclinées au niveau national, à Montreuil ou pendant les Assises et les JTI. Le but est de garder de la flexibilité sur les formats proposés et d'adapter les moyens aux besoins.

COMMISSION ERJ

La FFMC compte, depuis la naissance du programme, 1042 intervenants ERJ bénévoles (545 formés en stage, accompagnés de 497 assistants). Pour l'année scolaire 2024-2025, 296 interventions ont déjà été effectuées dans toute la France à la date de rédaction de ce rapport (avril 2025), selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire. Cela correspond à 926 classes visitées.

Le site est en cours de refonte pour offrir une meilleure vitrine en ligne, notamment pour le démarchage et l'information des établissements scolaires. Une nouvelle version du livret " Rouler n'est pas jouer " (RNPJ), support des interventions, a été finalisée en 2024.



COURS DE COMMUNICATION

Lors des JTI 2024, nos nouvelles recrues en communication, Rodrigue Rubin et Homère Gillon, ont animé un atelier sur le fonctionnement de plateformes de communication externe. À la suite de cela, nos deux jeunes ont proposé des leçons, en visio, pour répondre aux questions qui n'ont pas pu être abordées lors de l'atelier :

- Les cours de rappel, qui consistent à revenir sur la présentation faite à l'atelier des JTI 2024 pour les antennes qui n'ont pu être présentes
- Des cours particuliers, soit deux heures durant lesquelles Rodrigue ou Homère abordent toutes les questions (plus ciblées au sujet de la communication) des antennes demandeuses.

Depuis le lancement de ses cours, Rodrigue et Homère ont dispensé 19 cours à plus d'une vingtaine d'antennes. Ces cours visent à améliorer la communication de la Fédération à tous les niveaux.



B- DÉFENSE DE LA PRATIQUE DE LA MOTO

CIRCULATION INTER-FILES LÉGALISÉE : LA VICTOIRE DE LA PERSÉVÉRANCE



Depuis le 11 janvier 2025, la circulation inter-files (CIF) pour les deux et trois-roues motorisés est officiellement légalisée partout en France. Depuis 2016, elle faisait l'objet d'une autorisation temporaire dans certains départements. Deux phases d'expérimentations, menées par le CEREMA, ont permis de documenter ses effets et d'aboutir à un rapport d'étude complet, qui a pesé dans la décision finale.

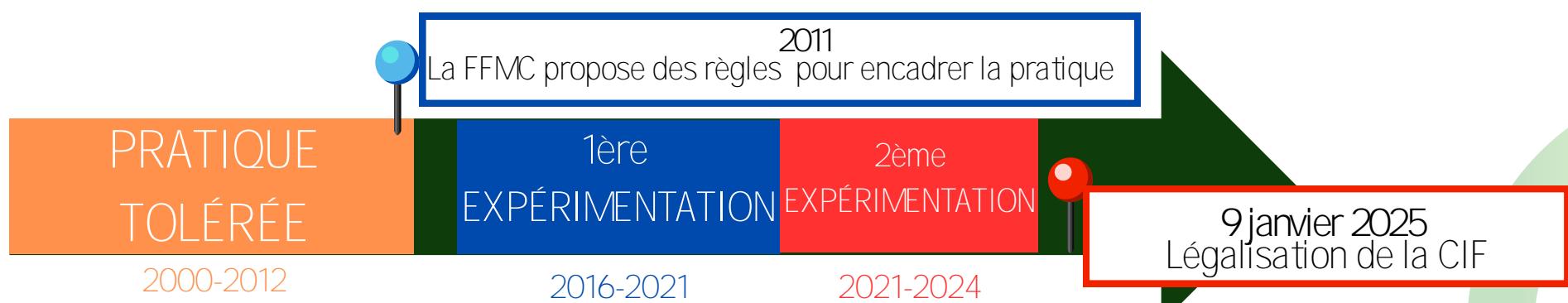
Cette avancée réglementaire est surtout le fruit d'un combat mené avec opiniâtreté par la Fédération et ses antennes. Au cours des années 2000, nous avions proposé des règles simples pour encadrer la CIF, comme un levier d'amélioration de la sécurité et pour un partage intelligent de l'espace routier.

La publication de supports dédiés, parfois en collaboration avec la sécurité routière, le dialogue avec les instances et les acteurs de la prévention, la communication digitale et le travail de l'ensemble du mouvement motard ont permis d'arriver à la légalisation de la pratique.

Toutefois, cette autorisation s'accompagne de règles strictes. Le comportement de chaque motard influence l'image globale des conducteurs de deux-roues motorisés. Pour pérenniser cette avancée, la responsabilité de chacun est essentielle.

La légalisation de la circulation inter-files ne marque donc pas la fin d'un combat, mais la continuité d'un travail pour un partage de la route responsable : à chaque deux-roues de montrer l'exemple.

CHRONOLOGIE DE LA LÉGALISATION de la CIRCULATION INTER-FILES



ZFE : UNE SUSPENSION VOTÉE, MAIS LE COMBAT CONTINUE

La suspension des zones à faibles émissions (ZFE) a récemment été votée en commission à l'Assemblée nationale. Ce vote, bien que symbolique pour l'instant, marque un tournant dans le débat public autour de ces dispositifs environnementaux. Face à ces incertitudes juridiques, la Fédération Française des Motards en Colère est restée active. Elle a mis la pression grâce aux antennes qui, pour beaucoup d'entre elles, ont déposé des recours contre les ZFE. Socialement injustes, les ZFE limitent l'accès à l'emploi, aux soins, à la vie sociale et à l'économie, notamment pour les petits artisans ou les personnes à faibles revenus. Ce n'est pas un combat récent pour la fédération, qui s'était déjà opposée en 2012 aux ZAPA, les ancêtres des ZFE.

La FFMC défend l'idée de "Zones à Forte Inclusion" (ZFI), destinées à ne pas exclure les populations les plus vulnérables de la mobilité. Elle a porté ses idées et son message le 6 avril et le 17 mai 2025, en organisant des manifestations statiques à travers la France pour dénoncer la mise à pied des citoyens. Une manifestation avec toutes les personnes impactées par ce dispositif d'écologie punitive. Automobilistes, piétons, motards, tous étaient appelés à se dresser contre les ZFE et à exprimer leur mécontentement...

Cette action a été soutenue par l'écrivain Alexandre Jardin et le mouvement des #GUEUX.

Pour rappel, les ZFE ont été instaurées par les lois de 2019 et 2021 afin de répondre aux exigences européennes en matière de qualité de l'air, un objectif louable auquel nous souscrivons pleinement, mais justement ! Un sujet aussi important mérite d'être traité soigneusement, et le dispositif actuel suscite de nombreuses critiques tant au niveau social que parce que peu efficace au niveau environnemental.

Face à ce constat, la FFMC résume sa position avec un mot d'ordre clair : pour une écologie inclusive !

MOBILITÉ



GROUPÉ DE TRAVAIL MOBILITÉ

Il a procédé à une analyse FFOM (ou SWOT en anglais) : Force-Faiblesse-Opportunités-Menace) de la place du deux roues motorisés en milieu urbain. Il a identifié les freins à la pratique et proposé des pistes pour promouvoir son usage.

En auditionnant des acteurs de la mobilité et des représentants d'autres associations, ce groupe veut aider les antennes FFMC à s'implanter comme des interlocuteurs incontournables au niveau local et à entamer une démarche prospective : quel avenir pour le 2RM ? Comment l'intégrer et l'adapter aux schémas de déplacements urbains en faisant valoir ses avantages ? Comment aborder les sujets et faire avancer nos propositions ?

Il relève l'importance du lobbying (argumentation & propositions, plutôt que contestation et protestation) pour atteindre l'objectif général de la FFMC : améliorer la place du 2RM dans le respect d'autrui. Il note l'importance de proposer une approche intégrée qui inclue les autres modes de transport plutôt que les séparer.

Le 2RM avec son gain d'espace, de temps, et de liberté est une solution pour la mobilité. Surtout dans le contexte actuel contraint. Mais prendre en compte les autres mobilités est indispensable pour être crédible et entendu par les décideurs.

Ainsi et par exemple sur le problème du bruit et des nuisances, il ne faut pas avoir peur de dénoncer les comportements nuisibles à la communauté.

Contrôle Technique Moto



LA FFMC NE DÉSARME PAS APRÈS LE REJET DE SON RECOURS ET CONTINUE À BOYCOTTER

La lutte contre le contrôle technique continue et le boycott aussi. Le travail de la FFMC s'est caractérisé par des actions de terrain comme la manifestation du 21 septembre 2024 et le Tour de France des Vaches à Lait, une tournée de manifestations dans l'hexagone organisée par les antennes qui se sont passé le "pot à lait" contenant leurs doléances. Mais également des actions de communication avec la campagne "Ne passe pas le CT, passe le message" accompagnée de vidéos qui ont réussi à toucher la communauté motarde, et notamment une partie du grand public (100k vues), ainsi qu'une réactualisation du guide du boycott pour faire face à tout type de situation sans contrôle technique. Plus de 80 % des motards n'ont pas passé le contrôle technique, donc le boycott fonctionne ! Le combat se déplace du terrain juridique sur le terrain économique. L'objectif est d'assécher les ressources financières des centres agréés pour que le contrôle technique moto ne soit plus du tout rentable : "ils s'attaquent à nos motos, on s'attaque à leur portefeuille".

Pour les motards obligés de passer le contrôle, notamment en cas de revente, la FFMC a mis en place une plateforme de témoignages : "Raconte-moi ton CT". Cette initiative vise à recueillir des retours d'expérience concrets pour appuyer leur combat

DU RECOURS JURIDIQUE AU BOYCOTT ÉCONOMIQUE ET AU COMBAT POLITIQUE

Le site RaconteMoiTonCT.fffmc.fr est toujours actif. Il a permis, sur la base des témoignages apportés, de réaliser plusieurs vidéos pour démontrer au grand public le non-sens du contrôle technique (plus de 100 000 vues).

Le 7 février 2024, la FFMC a déposé un recours devant le Conseil d'État contre le contrôle technique des deux et trois-roues motorisés. Il a été rejeté quelques mois plus tard. Ce n'est pas une surprise, car le Conseil d'État s'était déjà montré favorable à cette mesure à deux reprises. La FFMC a pris acte de ce "revers judiciaire", mais reste déterminée à poursuivre sa lutte contre ce qu'elle considère comme une mesure inutile et coûteuse pour les motards. En réaction, elle maintient son appel au boycott du contrôle technique. Elle rappelle qu'il existe des alternatives crédibles à cette obligation, comme le contrôle technique uniquement lors de la revente du véhicule, la création d'une prime à la conversion pour les anciens modèles, ou encore l'homologation de boîtiers éthanol. La FFMC encourage les motards à continuer de soutenir ses actions pour obtenir, à terme, l'abandon pur et simple du contrôle technique des deux-roues motorisés (CT2RM). Bien au-delà du faux-nez de la sécurité routière, il s'agit de défendre les libertés contre l'arbitraire, et refuser des surcoûts injustifiés pour les usagers.

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

LEUR ÉTAT ET LEUR AMÉNAGEMENT SONT UNE PRÉOCCUPATION FORTE DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS.

Depuis quelques temps, les usagers de 2RM sont confrontés à de nouveaux problèmes : diminution de l'espace dédié aux véhicules motorisés, dégradation des chaussées, mise en place de plans vélos, infrastructures dangereuses installées sans concertation ni étude préalable, marquages et signalisations nouvelles et parfois incompréhensibles.

Les opérations "Oeufs de Pâques", "Tag des infrastructures dangereuses" ou "Motard d'un jour" ont toutes pour but de dénoncer ces infrastructures et d'attirer le regard des décideurs ; mais il semble que les antennes soient peu écoutées dans ces politiques d'aménagement car les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités sont devenues le premier déterminant de l'état des routes. En effet, de l'aveu même de l'Association des Maires de France (AMF), le réseau routier français est "au bord de la rupture". Les maires déplorent de ne plus avoir les moyens de payer l'entretien.

La FFMC à travers les opérations "Nids de poules", avec le soutien de la Mutuelle, le label "Casque d'âne" avec Motomag, continue d'agir et de communiquer sur ce dossier. Cela est rendu possible par le travail constant des antennes sur ce problème.

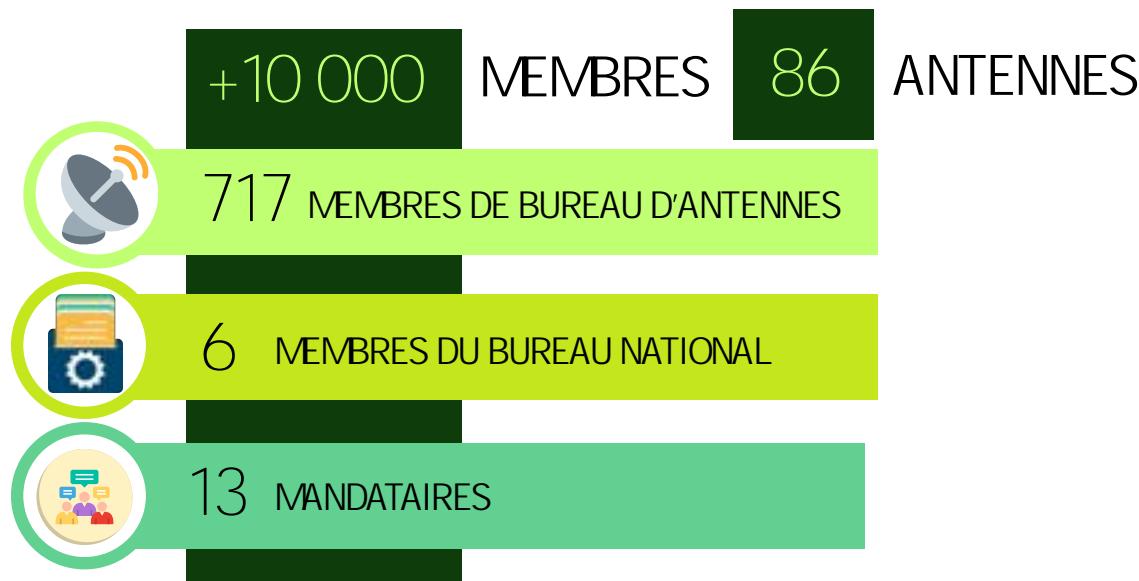
Fin 2024, un groupe "Infrastructures" a été mis en place avec plusieurs objectifs :

- Proposer un outil méthodologique de repérage des interlocuteurs, de leur rôle et responsabilités, des moyens juridiques à dispositions en cas de litige.
- Construire un référentiel des réglementations et des coût des différents aménagements de voirie.
- Elaborer des documents (fiches, vidéo..) clés en main à proposer lors des rencontres avec les décideurs. En priorité à partir des demandes des antennes et au fil de l'eau, avec un référentiel des bonnes pratiques en antenne (relations avec les collectivités, gestionnaires, les résultats obtenus)...
- Etudier la mise en place d'un outil de prise en charge juridique et de soutien en cas d'accident dû à la voirie.



PARTIE 2: NOS MOYENS POUR Y PARVENIR

A - ANTENNES ET BÉNÉVOLES



La FFMC est forte de 86 antennes réparties sur 94 départements, dont 3 ultramarins. Sans ses antennes départementales, la FFMC ne serait rien. Elles assurent une présence indispensable sur l'ensemble du territoire français, car les combats nationaux doivent également être portés au niveau local.

En 2024, Joëlle et James sont en charge du dossier « Réseau des antennes », dont la mission principale est d'écouter et conseiller les antennes rencontrant des difficultés, qu'elles soient d'ordre financier, relationnel ou statutaire. Ces difficultés peuvent émaner aussi bien de membres du conseil d'administration que d'adhérents.

Le Bureau National (BN), en lien avec les référents du dossier, endosse un rôle d'arbitre. Il intervient à la demande des antennes pour aider à résoudre les conflits, dans un esprit de médiation. Nous ne sommes ni juges ni tribunal, et nous tenons à rester neutres et constructifs dans notre approche.

Des dossiers sont en cours cette année. Leur traitement demande du temps et de l'écoute, car chaque situation est unique et souvent complexe. Même si certaines décisions sont parfois mal comprises, elles sont toujours prises avec sérieux, concertation et dans le respect des statuts.

CARTE DES CONSEIL DE RÉGIONS LÉGENDES



Pour renforcer cet accompagnement, la FFMC a recours à une professionnelle de la médiation, issue du mouvement, afin de contribuer à résoudre les situations conflictuelles inévitables dans toute structure humaine.

Notre objectif reste toujours le même : que chacun(e) puisse trouver sa place dans un projet collectif, au service de la défense des usagers du 2RM et de la passion qui nous anime tous.

ACTIONS LOCALES

LES ROULAGES GRATUITS DU CIRCUIT CAROLE

Le lien entre la FFMC et le circuit Carole est historique, puisque non seulement bon nombre de motards qui ont créé notre fédération ont été partie prenante dans sa création en 1979, mais également parce que dans les années 2000, la FFMC a fortement contribué à sa sauvegarde, alors que la mairie de Tremblay en France portait son attention sur cet espace foncier avec la velléité d'y planter des infrastructures commerciales.

Un des arguments développé par la mairie et la région portait sur le manque de rentabilité du circuit, alors que la gestion était aux mains de ces mêmes détracteurs.

Or, depuis 2012, la reprise du circuit par la FFM qui est mandatée par une DSP (Délégation de Service Public), a permis de revenir à un équilibre financier. Il est à noter que la FFMC, y possède un local permanent depuis les années 90.

Le circuit Carole, du nom d'une des dernières victimes des runs sauvages de la fin des années 70 qui se déroulaient sur les abords du MIN de Rungis, est devenu un espace de loisirs populaires, mais aussi de formation et de pédagogie.

Il est caractérisé par une exception nationale qui offre la possibilité aux motardes et motards de rouler gratuitement sur la piste 26 weekends par an. L'organisation et la gestion de ces roulages gratuits, sont assurées par la FFMC PPC, ses bénévoles et ceux des antennes qui les rejoignent dans cette mission.

La FFMC participe à l'appui d'autres évènements sur le circuit, tels que des courses officielles et autres animations (Journées de la Mutuelle des Motards, journées Frissons du GMT 94, Super Moto des Nations, Iron Motors, etc.).

Depuis 2008 et l'arrivée de Jacques Bolle à la présidence de la FFM et son rapprochement avec la FFMC, l'implication de notre fédération au circuit Carole contribue aux excellentes relations entre nos deux structures.



B – STRUCTURES MUTUELLE DES MOTARDS



LE CONTEXTE MARCHÉ 2RM

En France, le marché des deux-roues motorisés a montré des signes de ralentissement en 2024, avec des baisses observables durant plusieurs mois.

Au global, pour l'ensemble des véhicules, le marché français du 2/3 RM est en baisse de 9%. En sommant tous les segments (Gros Cubes, 125cm3, Cyclomoteurs, Tricycle & Quadricycle à Moteur), il y a eu 1 069 000 transactions en 2024 contre 1 171 000 en 2023, soit environ 100 000 de moins.

Le segment Gros Cubes (551 000 ventes) conserve un niveau comparable à 2023 (-2% soit environ 13 000 ventes en moins) et supérieur à 2022 (41 000 ventes en plus).

Le nombre de ventes de 125cm3 diminue (-12%) : cela représente 203 000 ventes.

La baisse est importante sur les cyclos (-17%) et sur les Tricycles et Quadricycles (-14%) qui représentent respectivement 254 000 et 60 000 ventes sur le marché.

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE

Au niveau de l'ensemble de la branche automobile, les volumes de cotisations augmentent de +7,8% en 2024 pour une évolution de parc de +1,6%. En général, les évolutions de primes d'assurance auto du marché ont connu des hausses comprises entre 3,5% et 6%. Ces hausses répercutent la hausse du coût des sinistres (matériel et corporel), du coût de la réassurance et des frais de fonctionnement liés à l'inflation même si dans le même temps à l'exception du vol (+9,2%), la fréquence sinistres est globalement en légère baisse (-1,7%).

Concernant en particulier le coût des sinistres matériels, les chiffres communiqués par le SRA (Sécurité et Réparations Automobiles) confirment l'augmentation des coûts de réparation en 2024 (+6,20%) : le prix des pièces de rechange a ainsi subi une augmentation de 7,30% et le coût moyen du poste main d'œuvre a connu une hausse de 5,1%. L'augmentation des coûts sinistres de la branche assurance auto s'explique aussi par l'impact de l'évolution de la technologie et l'augmentation du parc de véhicules électriques avec des coûts de réparation plus élevés.

Pour les 2/3 RM électriques, les ventes se concentrent dans les grandes agglomérations, en particulier à Paris, où la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques a stimulé leur utilisation, ainsi qu'en Outre-Mer, où un bonus écologique supplémentaire était proposé pendant plusieurs mois. Globalement, la part des véhicules électriques dans les immatriculations de 2/3 RM est très légèrement en baisse entre 2023 et 2024 (de 5,1% en 2023 à 4,6% en 2024 soit -0,5 Pts) : il existe toutefois une forte disparité de taux de pénétration de l'électrique entre les motos (2% du marché motos) et les cyclos (15% du marché cyclos).

S'agissant des EDPM et Vélos à Assistance Electrique, le marché a connu des records de ventes ces dernières années et il est désormais dans une phase de maturation avec des consommateurs qui privilégiennent des modèles plus performants, plus chers et plus durables.

LES FAITS MARQUANTS DE LA MUTUELLE

L'année 2024 conclut le plan stratégique triennal 2022-2024 de la Mutuelle. Ces trois dernières années ont été marquées par des avancées significatives dans plusieurs domaines clés :

- Nous avons placé la proximité avec nos sociétaires et les motards au cœur de notre action, en développant nos Maisons des Motards, en renforcement de nos forces commerciales et notre réseau de délégués bénévoles sur les territoires pour créer un véritable lien et faciliter ainsi les échanges.
- La modernisation de nos outils, notamment notre système de gestion et la sécurisation de notre système d'information, ainsi que le renforcement de nos équipes, ont permis d'améliorer notre efficacité et notre capacité à servir nos assurés.
- Notre engagement envers nos sociétaires s'est traduit par une prise en charge plus précoce et personnalisée en cas d'accident, sans compromettre notre expertise technique.

En tant que seul assureur militant et spécialiste du risque 2/3 roues, nous avons continué à innover en matière de produits et services, tout en réaffirmant nos valeurs mutualistes et notre modèle d'entreprise de l'ESS. Sur le plan financier, ces trois années ont été synonymes de consolidation, nous offrant une base solide pour poursuivre notre développement et nos ambitions en toute indépendance.

LES ÉDITIONS DE LA FFMC

« LA FFMC NOUS DÉFEND, LES EDITIONS NOUS INFORMENT »

La FFMC et la Mutuelle des Motards unies pour faire vivre Moto Magazine

Dans un contexte particulièrement difficile pour la presse spécialisée moto — avec un recul de 14 % du marché en 2024, et une nouvelle baisse de 24 % amorcée début 2025 — Moto Magazine continue de tenir bon. Cette résistance, nous la devons à une mobilisation collective, celle de la FFMC et de la Mutuelle des Motards, pleinement engagées pour soutenir les Éditions de la FFMC, garantes d'une information indépendante et de qualité à destination des motards.

Depuis 2023, la FFMC et la Mutuelle des Motards ont mis en place des dispositifs concrets pour soutenir les Éditions : accès aux abonnements à tarif adhérent depuis le site FFMC, campagnes promotionnelles à 10 €, abonnements offerts lors d'événements... En 2024, ces actions ont permis de générer un millier d'abonnements supplémentaires. Ce soutien s'est poursuivi en 2025 avec l'objectif de toucher un public plus large grâce à de nouvelles offres et à une collaboration renforcée avec les réseaux militants.



Moto Magazine se réinvente et se tourne vers l'avenir : développement des contenus numériques, progression sur les réseaux sociaux et Youtube, lancement imminent d'un nouveau site plus agile, enrichissement de l'équipe rédactionnelle... Chaque action vise à renforcer le lien avec les lecteurs et à pérenniser un média essentiel pour les motards.

Dans cette période de turbulences, la FFMC et la Mutuelle des Motards ne baissent pas les bras. Elles restent plus que jamais mobilisées pour préserver ce pilier de la culture motarde qu'est Moto Magazine, convaincues que l'information indépendante des motards est une condition indispensable pour défendre la pratique du deux-roues motorisé.

En 2024, une convention était en cours de rédaction pour déterminer les rôles de chaque partie lors d'actions communes. Cette convention n'est toujours pas finalisée.

En 2025, même si les contacts entre la FFMC et l'AFDM Nationale se sont raréfiés, les deux parties collaborent toujours ensemble.



EFFORTS ET INITIATIVES DE LA FFMC LOISIRS

La FFMC Loisirs continue de se reconstruire progressivement, avec des efforts notables dans la promotion des adhésions et la gestion de la trésorerie. Depuis trois ans, l'assemblée générale se tient lors des assises, permettant d'atteindre une audience plus large. Le site internet et la page Facebook sont régulièrement mis à jour pour maintenir une communication efficace.

DÉFIS ET ENGAGEMENTS

Face aux lourdeurs administratives et au manque d'engagement des parents, il devient de plus en plus difficile pour la FFMC Loisirs d'organiser des événements avec des jeunes. Néanmoins, l'association reste déterminée à s'engager en faveur de l'éducation des jeunes tout en organisant des événements pour accroître sa visibilité. Une nouvelle version des statuts de la FFMC Loisirs sera présentée aux Assises de 2025.

Le Bureau National (BN) assiste aux réunions en ligne de la FFMC Loisirs pour éventuellement apporter des avis ou une aide sur les sujets abordés.

AVANCEMENT DES PROJETS SUR LE TERRAIN

Salon de la Moto d'Arpajon

Le Salon de la Moto d'Arpajon est un événement majeur dans l'Essonne. Avec l'aide de la FFMC91 et la délégation mutuelle du département, une consigne casques a été mise en place, témoignant de la collaboration et du soutien de la communauté. Balade du 1er Juin au Profit de l'Association Citadelle

Le 1er juin, la FFMC 53 organise une balade spéciale dont les bénéfices seront reversés à l'association Citadelle. Cette initiative caritative vise à soutenir les actions de l'association et à sensibiliser le public à ses causes. Ouvert à tous, cet événement promet une journée riche en émotions et en solidarité.

Balade Motarde le Premier Week-end de Juillet
Sous l'égide de la FFMC Loisirs, une balade motarde

unique est organisée le premier week-end de juillet, avec la participation de la FFMC91 et la délégation mutuelle.

Atelier Mécanique Solidaire pour les Jeunes
Un atelier mécanique solidaire est également mis en place pour les jeunes, visant à accompagner des motards en situation de précarité. En offrant des compétences pratiques et un soutien communautaire, cet atelier cherche à renforcer leur autonomie et leur passion pour la moto.

Ces initiatives illustrent l'engagement de la FFMC Loisirs à soutenir non seulement les passionnés de motos, mais aussi ceux qui en ont le plus besoin.

ORGANIGRAMME

86 ANTENNES
DÉPARTEMENTALES



LES ASSOCIATIONS
ADHÉRENTES

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer



LES ÉDITIONS DE LA FFMC

Crée par la FFMC et la Mutuelle des Motards en 1983 pour informer les usagers de 2 et 3 roues motorisés



LA FFMC EST ADHÉRENTE
DE LA FEMA

Federation of European Motorcyclists' Associations (Fédération des Associations de Motocyclistes Européennes)



C – NOUS TRAVAILLONS AUSSI AVEC...

LES ACTEURS DU MONDE DU DEUX ROUES



La CSIAM (Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle) regroupe les filiales françaises des constructeurs internationaux d'automobiles et de motos, ainsi que de véhicules industriels.



La FFM, Fédération Française de Motocyclisme est l'organisme national qui gère et développe le sport motocycliste et quad en France



Le Codever (COmité de DEfense des Loisirs VERts) défend et promeut l'accès et la pratique responsable des sports et loisirs motorisés en pleine nature



Mobilians est l'organisation professionnelle française qui défend les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile, du véhicule industriel, des cycles et motocycles.



La WIMA (Women's International Motorcycle Association) est une organisation mondiale pour femmes passionnées par la moto, fondée aux États-Unis en 1950 par Louise Scherbyn. Elle rassemble des femmes de tous âges et de tous niveaux d'expérience, favorisant un réseau international de soutien et d'amitié



L'Université Gustave Eiffel, université française pluridisciplinaire et expérimentale créée en 2020, spécialisée dans l'étude des villes et des processus d'urbanisation. Elle mène des recherches axées sur les enjeux urbains et les transitions sociétales.



Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement établissement public français qui apporte son expertise technique et scientifique pour accompagner l'État et les collectivités territoriales dans leurs politiques d'aménagement durable, de mobilité, d'environnement et de gestion des risques

D – LOBBYING

RELATIONS AVEC LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

CONSEIL NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le décret de mise en place du prochain mandat du CNSR a (enfin) été publié le 29/04/2025. Yves Goasdoué, président du CNSR a été reconduit et organisera prochainement la première réunion plénière au cours de laquelle seront déterminées les commissions, leurs présidents et vice-présidents.

Rappelons que sous l'impulsion de la FFMC lors du mandat précédent, celui-ci sera sous l'angle de la politique locale de sécurité routière. L'objectif est de rétablir un même traitement à travers l'ensemble des territoires.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Le conseil travaille principalement sur les textes qui régissent l'enseignement de la conduite en France. Il est présidé par la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière et regroupe en son sein des collèges représentatifs de la profession de l'enseignement de la conduite (syndicats salariés et patronaux), des représentants des différents ministères concernés, des représentants des usagers, différentes associations reconnues pour œuvrer dans le champ de la Sécurité routière et des personnes qualifiées sur des sujets précis. France Wolf y participe en tant que personne qualifiée et y représente les usagers de 2RM

Les interventions de la FFMC concernent majoritairement les réformes successives du permis moto et les directives européennes y menant. En 2024, le CSER s'est réuni 2 fois en réunion plénière : le 8 janvier et 2 décembre. Ces réunions ont globalement débattu du CPF moto, du permis B à 17 ans, de la conduite accompagnée et de la réforme du permis moto en cours.

Sur ce sujet, lors de la plénière de décembre, des groupes de travail dont un concernant le permis moto ont été mis en place. Ils seront activés en 2025 et la FFMC participera activement à tout ce qui concernera les usagers de 2RM



Florence Guillaume

Déléguée interministérielle à la
Sécurité Routière



RELATIONS AVEC LES ÉLUS

“ LA MOTO-SOLUTION ” À L'HONNEUR LE 18 MARS 2025 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

En réunissant 6 députés de différents bords politique et régions, cette première réunion a permis de pointer comment le deux-roues motorisé se retrouve trop souvent dans l'angle mort des politiques publiques de mobilité, malgré ses avantages évidents en termes de bilan carbone, gain de temps, économie d'énergie ou d'espace urbain.

Cet évènement fait partie des nouveaux moyens que la FFMC met en œuvre pour défendre plus efficacement la moto auprès des décideurs publics. Le succès de l'initiative et l'accueil particulièrement bienveillant des députés nous incite à la renouveler à intervalles réguliers et à l'étendre à d'autres institutions comme le Sénat ou l'association des Maires de France.

TAXE SUR LE BRUIT DES MOTOS

En réagissant rapidement à une proposition démagogique de taxer le bruit des motos (pourtant homologuées) dans le cadre du PLF (projet de loi de finance), la FFMC a pu faire échec à cette proposition portée par une trentaine de députés principalement issus du groupe écologiste et social.

La Fema porte la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM) auprès des institutions européennes. Elle entretient des contacts suivis avec tous les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé et les institutions en charge de ces dossiers car la mobilité en 2RM reste le sujet préoccupant, par son défaut de prise en compte dans les projets d'aménagement des différents pays. Ainsi la Fema intervient régulièrement sur plusieurs dossiers. La sécurité routière, en premier lieu car la mortalité des usagers des 2RM reste importante. Les infrastructures routières via un groupe de travail mondial de 15 experts, dirigé par SMC (Swedish Motorcyclist Association) et FEMA qui a collecté toutes les informations disponibles sur les infrastructures sûres pour les motocyclistes.

En 2023, à l'automne, nous avions participé aux tests mobilité proposés par la Fema. Pour mémoire, la prochaine batterie de tests mobilité aura probablement lieu au troisième trimestre 2025. En effet, la FEMA a fait le choix de réaliser ces tests mobilité tous les 2 ans : Save the date !

La FEMA est maintenant aussi un membre partenaire de la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme) pour la partie Commission Mobilité, dont les thématiques sont proches et concernent les usagers "Non sportifs" de 2RM La FEMA a évolué en 2024 et cela se poursuivra en 2025.

Le membre espagnol ANM a décidé de revenir et de renouveler son adhésion. Cela complète la décision des autrichiens Biker's Voice de rejoindre officiellement la Fema en 2024. En revanche, les membres anglais MAGUK et BMF se sont retirés, pour suivre une logique proche du Brexit. Avec ces départs, les revenus de la FEMA ont diminué et les organisations membres n'envisagent pas d'augmenter leur niveau de contribution.

La Fema ne dispose plus que d'un salarié et s'appuie un peu plus sur ses membres pour assurer les tâches courantes. A ce titre, la FFMC contribue au niveau de la gestion de la trésorerie.

Aussi, les organisations membres de la Fema devront s'impliquer davantage, en matière de lobbying en local auprès de leurs élus européens ou de prospective pour rechercher l'adhésion de nouveaux membres, en particulier vers le sud de l'Europe, peu représenté. Nous tenons la liste des élus Européens actifs dans la commission Transports à votre disposition.

D'autre part la Fema recherchera à réduire ses coûts, par exemple en privilégiant les réunions en ligne. Enfin lors du Committee Meeting d'octobre la décision a été prise de plafonner à 12K€ le montant de l'adhésion des membres ainsi que le nombre de voix afférent, afin d'éviter qu'une ou plusieurs organisations membres n'aient un poids trop important lors des votes.



Les conséquences sont également significatives au sein du board. Le bureau comprend sept membres. Les élections du Committee Meeting de février 2025 ont permis l'élection de nouveaux membres. Le board est maintenant constitué par Olea Kvalsvik (NMCU) président, Eric Maldiney (FFMC) trésorier, Jari Kielinen (SMOTO), Jesper Christensen (SMC), Michael Noonan (IMA), Triggyadottir Kristrun (BLS), Hansen Hans Jorgen (MCTC).

Quoi qu'il en soit nous avons réaffirmé notre soutien à la Fema et notre volonté de continuer à œuvrer avec elle. Nous mobiliserons toutes les ressources possibles pour aller vers l'atteinte des objectifs contributifs d'une meilleure prise en compte des utilisateurs de 2RM sur les routes européennes et internationales.



E – COMMUNICATION

Suite aux recommandations du GT jeunes et la nécessité d'attirer les jeunes motard·e·s au sein de la FFMC, le Bureau National avait recruté un community manager. En 2024, ce poste a été renforcé par les arrivées successives d'un jeune chargé de communication à temps plein et d'un autre en alternance, après le départ à la retraite de notre délégué général Didier Renoux.

Des recrutements qui ont permis à la Fédération de passer une nouvelle étape en termes de communication.

VIDÉOS

L'exercice 2024-2025 a été marqué par le développement de la production vidéo grâce à une montée en compétence en technique audiovisuelle. Cette nouvelle façon de communiquer s'inscrit dans les codes actuels, pour montrer au plus grand nombre toute la palette des initiatives de la FFMC, ses projets et son histoire.

YOUTUBE

La chaîne YouTube a vu sa production vidéo grimper en flèche . Des vidéos avec un ADN dans l'air du temps, des codes parlant à la jeune génération sans perdre les anciens. Un ADN qui a fait augmenter le nombre d'abonnés de la chaîne et lui a donné un second souffle.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux prennent une place croissante dans la communication de la FFMC comme ailleurs. Un développement enrichi par le format vidéo. Au cours de cette saison, nous avons produit 25 vidéos qui ont eu un impact significatif l'évolution de nos communautés

17 AU FORMAT VERTICAL



8 AU FORMAT HORIZONTAL



La production vidéo a attiré du monde en touchant des internautes qui n'étaient pas précédemment sympathisants, en attirant de nouvelles communautés vers nos comptes, et donc nos messages.

LES CHIFFRES



INSTAGRAM



Nombre de vues total :

1,4 M



Gain d'abonnés :

+ 32% (6,1K)



Variation d'interaction:

+ 233%



FACEBOOK



Nombre de vues totale

4,1M



Gain d'abonnés

+ 2,7% (3,7K)



Gain d'abonnés

+ 38%

LA FFMC Y EST PRÉSENTE AUSSI



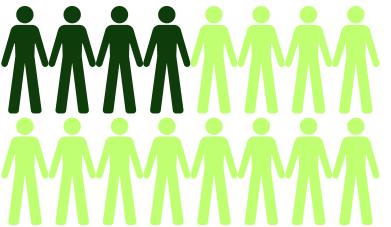
Bluesky

NEWSLETTER

Avec l'arrivée de Rodrigue, la lettre d'information du site internet envoyée tous les mois à nos adhérents, membres de droit et sympathisants s'est vue revisitée de fond en comble, tant sur le fond (nouvelles rubriques) que la forme (nouvelle identité visuelle).

NOMBRE D'ABONNÉS (Adhérents, sociétaires membre de droit et sympathisants)

55 000
PERSONNES



SALON DE LYON 2025

Pour cette édition 2025 du salon de Lyon, la nouvelle campagne "Motards, les super héros de la mobilité" mettait l'accent sur l'importance des comportements et des attitudes. En mettant en lumière les "super pouvoirs" des motards avec un style qui tranche volontairement, elle a su susciter des réactions et un intérêt des jeunes et moins jeunes. Présence d'influenceurs, concours, échange entre passionnés... le stand de la FFMC et son message ont su se faire remarquer. Ce travail est le fruit de la collaboration de 90 bénévoles, salariés & militants de la FFMC et de ses structures.



LA BOUTIQUE

La boutique continue à remplir sa fonction en proposant les goodies de la FFMC. Malgré un fonctionnement au ralenti, elle est gérée par l'antenne de PPC qui aimerait y inclure beaucoup plus de produits et la développer, malheureusement toutes les antennes ne se sont pas inscrites dans cette démarche. Ce qui a pour conséquence que PPC se retrouve avec des stocks sur les bras.

F – JURIDIQUE

COMMISSION JURIDIQUE

La Commission Juridique a été sollicitée sur des problèmes juridiques bien spécifiques, tels que la ZFE, les recours administratifs. Nous pouvons saluer l'aide de Philippe Gazagnes, adhérent FFMC 63, et ancien président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand sur les recours.

Une veille des textes réglementaires apparaissant au Journal Officiel est active.



G -SYSTÈME D'INFORMATION

SYSTÈME INTERNE

La FFMC a construit un système d'information (SI) militant, qui affirme son autonomie numérique vis à vis des GAFAM. Le système est décentralisé puisque chaque antenne a la main sur ses informations, ses adhérents ou les fichiers qu'elle souhaite partager.

Cyrille Petion, mandataire national, et Éric Thiollier, salarié, poursuivent le développement et la rationalisation/�abilisation de notre système d'information avec le soutien actif de nombreux militants bêta-testeurs.

Des formations dispensées par les salariés permettent aux bénévoles de prendre en main ces outils. L'espace adhérent accueille désormais, en plus de notre Cloud (espace de partage de fichiers), un extranet (espace de travail collaboratif), mais aussi l'ensemble des applications GAEI (gestion des adhérents), CANAM (gestion des antennes), SCOTR (gestion de trésorerie) et SIDES (gestion des interventions ERJ).

La communication interne est assurée par un gestionnaire de listes, SYMPA, issu du logiciel libre et hébergé par OUVATON, coopérative numérique de l'ESS. SYMPA est piloté directement par CANAM. Par ailleurs, notre SI est désormais également accessible aux sociétaires membres de droit

SITE INTERNET

Le site antenne a été adapté pour être compatible avec les dernières versions du système de publication (SPIP). En 2025, la procédure de mise à jour a été sensiblement simplifiée. Ceci libère du temps pour la maintenance et l'évolution du modèle. Guillaume Pallot, adhérent FFMC69, est venu aider notre mandataire dans la réalisation des mises à jour importantes.



PARTIE 3: RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION

Cette année aura été marquée par une augmentation significative des adhésions, l'année se terminant avec 8 985 adhérents personnes physiques, soit + 6,6 %.

Les produits progressent nettement, de + 5 % comparé à 2023 et encore plus significativement comparé au budget

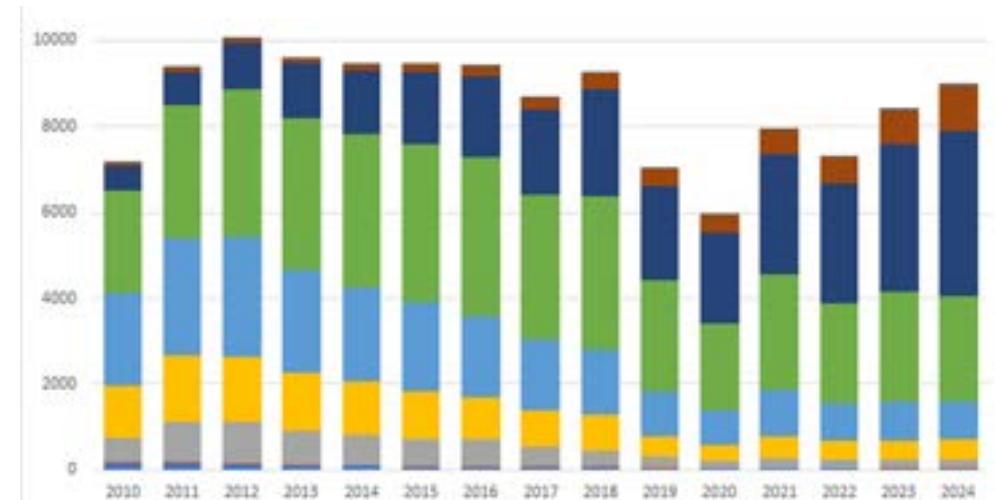
Parallèlement les charges, même si elles progressent également, + 10 % comparé à 2023, restent proches du budget prévisionnel.

Celle évolution des charges et de produits permet de terminer l'année avec un résultat positif de 22 335 €, contre un budget de - 42 976 €.

VUE D'ENSEMBLE

Synthèse du compte de résultat	2024	2023	Prév. 2024	évolution 2024/2023
Nombre d'adhérents	8 985	8 425	8 000	560 6%
Total des produits	628 615 €	599 429 €	570 900 €	29 186 € 5%
Total des charges	606 279 €	543 053 €	613 876 €	63 226 € 10%
Excédent/Perte	22 335 €	56 376 €	-42 976 €	-34 041 € -152%

La situation bilancielle reste très saine : nos disponibilités en fin d'année, 813.563 € permettent de couvrir près de 16 mois de charges. Cette théaurisation est indispensable pour garantir notre pérennité et le paiement des charges nécessaires au fonctionnement de notre association telles, notamment, les salaires, loyers, déplacements, assises, JTI, formations ERJ ou encore notre soutien à notre filiale les Editions de la FFMC.



Évolution du nombre d'adhérents FFMC par année

NOS RECETTES

Produits (extraits)	2024	2023	Prév. 2024	évolution 2024/2023
Ventes livre 40 ans	1 512 €	1 837 €	1 000 €	-325 € -21%
Ventes pour les Editions FFMC (abonnements)	28 683 €	5 050 €	7 500 €	23 633 € 82%
Participations Assises	62 572 €	45 998 €	46 000 €	16 574 € 26%
Participations JTI	18 712 €	15 779 €	16 000 €	2 933 € 16%
Participations formations ERJ/+	6 047 €	5 420 €	7 000 €	627 € 10%
Abandons de frais des bénévoles	2 789 €	5 338 €	4 000 €	-2 549 € -91%
Ressources associatives (cotisations)	453 648 €	466 540 €	450 000 €	-12 892 € -3%
Dons	18 249 €	22 561 €	20 000 €	-4 312 € -24%
Produits financiers	16 419 €	12 646 €	10 000 €	3 773 € 23%
Total produits (rappel)	628 615 €	599 429 €	570 900 €	29 186 € 5%

Les recettes s'élèvent à 628.615 €. Celles-ci sont en progression de 5%, soit presque 30 K€ par rapport à l'exercice 2023. Le niveau de recette élevé par rapport au budget (+ 58 K€ soit environ 10 %) s'explique essentiellement par les ventes d'abonnements des Editions de la FFMC et par la couverture des frais de participation aux assises.

- Les ressources associatives, cotisations des personnes physiques et morales, atteignent 453 K€ et sont donc conformes au budget. Elles représentent près des 3/4 des produits. Elles comprennent les adhésions des personnes physiques (243 K€ pour 8.985 adhésions) et les cotisations des personnes morales (dont les antennes, les associations autres et l'Assurance Mutuelle des Motards) qui sont plutôt stables à environ 210 K€.
- Les dons, essentiellement reçus en ligne, dont la progression suit habituellement celle des adhésions, marquent un tassement à 18K€.

On peut noter parmi les autres produits :

- La bonne participation à la couverture des frais liés à l'organisation des Assises et des JTI (« Journées Techniques et d'Information ») ;
- Les produits financiers qui atteignent plus de 16 K€, les taux d'intérêts des livrets ayant été maintenus à un niveau élevé ;

- Les ventes d'abonnements des Editions de la FFMC, MotoMag et GPMag, accessibles depuis notre site via l'espace « membre », sur une année pleine ; la mise en service était intervenue le 1er septembre 2023. Les recettes sont intégralement versées aux Éditions.

Les abandons de frais des bénévoles exposés à l'occasion des déplacements de toutes natures en baisse car 5 réunions BN ont eu lieu en distanciel, en particulier pendant l'été et nous avons engagé dès juillet des mesures afin d'inciter à l'utilisation des transports collectifs et limiter les dépenses en frais kilométriques par utilisation d'un véhicule personnel.

En ce qui concerne les adhésions, l'année 2024 aura connu un départ performant avec plus de 7.000 adhésions à fin mars, soit 80 % du total annuel à cette date. En revanche les mois d'été auront été en deçà ainsi que la période de fin d'année avec l'adhésion « Bol d'Or ». Au final, nous finissons l'année avec un niveau d'adhérents élevé, à 8.985, notamment en raison de l'actualité politique et du dynamisme des antennes.

NOS DÉPENSES

Charges (extraits)	2024	2023	Prév. 2024	évolution 2024/2023
Achats Editions FFMC (abonnements)	43 953 €	51 752 €	32 500 €	-7 799 € -18%
Locaux secrétariat national	28 427 €	26 351 €	30 000 €	2 076 € 7%
Honoraires (CFG, avocat au CE, ERJ, médiation...)	20 764 €	21 567 €	32 500 €	-803 € -4%
Services extérieurs divers	16 532 €	14 282 €	13 000 €	2 250 € 14%
Déplacements	46 108 €	52 758 €	55 000 €	-6 650 € -14%
Assises (Ronce LB)	105 243 €	71 042 €	88 000 €	34 201 € 32%
JTI (Vogué)	22 845 €	25 930 €	27 000 €	-3 085 € -14%
Salaires et charges sociales	246 218 €	212 156 €	246 000 €	34 062 € 14%
Autres impôts (sur pdts financiers)	6 617 €	0 €	2 676 €	6 617 € 100%
Total charges (rappel)	606 279 €	543 053 €	613 876 €	63 226 € 10%

Nos dépenses s'élèvent à 606 k€. Elles sont en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent (543 K€) mais, grâce à nos efforts pour une bonne gestion, elles se révèlent proches du budget prévisionnel (613 k€).

Cette hausse concerne essentiellement :

- Le loyer et les charges locatives de notre siège à Montreuil, +7 %.
- Les services extérieurs divers (Ouvaton, Mailjet, SaxoPrint, GoToMeeting, Adobe, abonnements presse, etc.) en hausse de 14 %.
- Les frais relatifs aux Assises, les tarifs des hébergeurs ont considérablement augmenté, (+32 % constatés pour les dernières à Ronce Les Bains).
- Les salaires et taxes afférentes mais de manière conjoncturelle et conforme à la prévision.
- Les impôts liés à l'imposition de nos produits financiers, pour cette seconde année où nous y sommes soumis, notamment en raison d'une régularisation portant sur 2023.

Cette hausse est compensée par :

- Les achats d'abonnements en soutien des Editions de la FFMC qui n'ont pas été totalement réalisés sur l'année, générant 10 k€ d'économie sur l'exercice 2024. La seconde promotion débutée en décembre 2024 ayant été prolongée en janvier et février 2025 les charges économisées en 2024 sont reportées sur 2025.
- Les honoraires sont restés proches de ceux constatés en 2023 et en deçà de la prévision car, la médiation pour les Editions de la FFMC n'a pas été totalement réalisée et les honoraires d'avocats relatifs aux différentes actions en justice ont été moins élevés que budgétés.
- Les déplacements, représentant environ 46 K€, sont en baisse de 14 % comme exposé précédemment
- Les JTI restées à un tarif très voisin des années précédentes et avec un rapport qualité/ coût sans équivalent

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

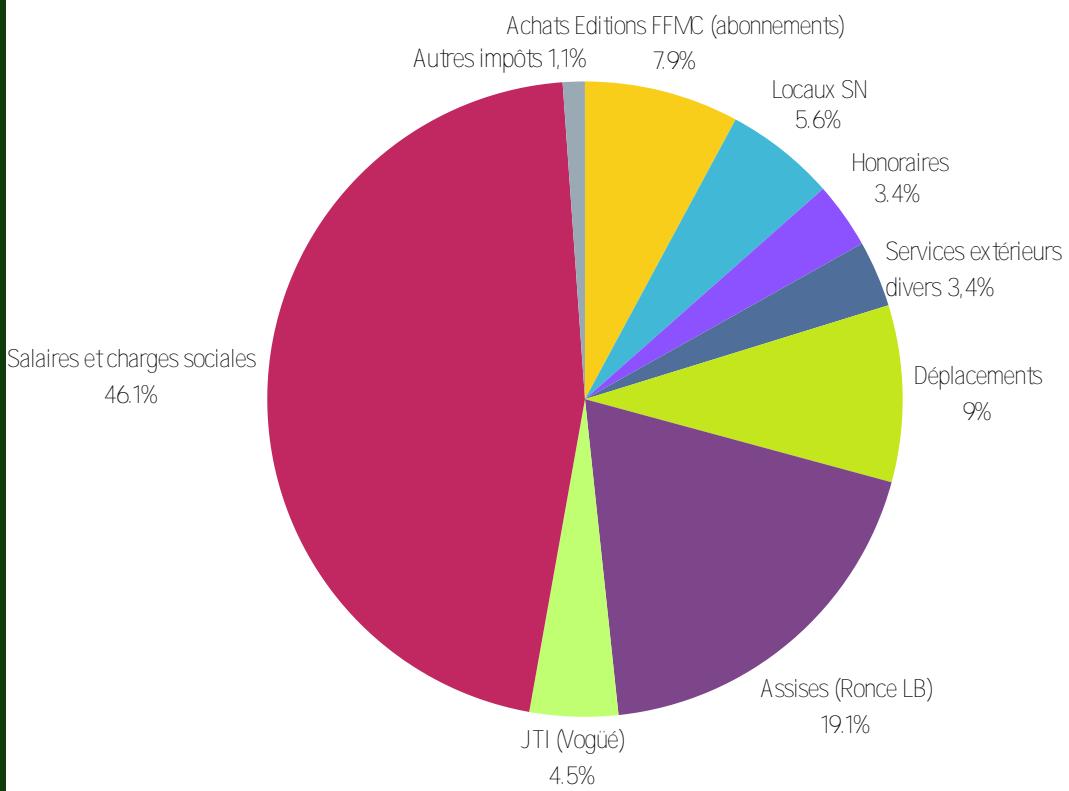
En ce début d'année 2025, les adhésions restent en retrait, plus de 6 700 à début mai, mais, en baisse de près de 17%. Bien que prudente, notre hypothèse à environ 8 300 adhérents en fin d'année n'est pas assurée. Nous comptons également sur le maintien à leur niveau des autres cotisations, des dons et des produits financiers.

Côté charges, nous poursuivrons l'aide aux Éditions ainsi que le soutien aux salons et évènements et accentuerons les actions de formation ERJ (3 stages sont prévus en 2025), ainsi que la formation des militants

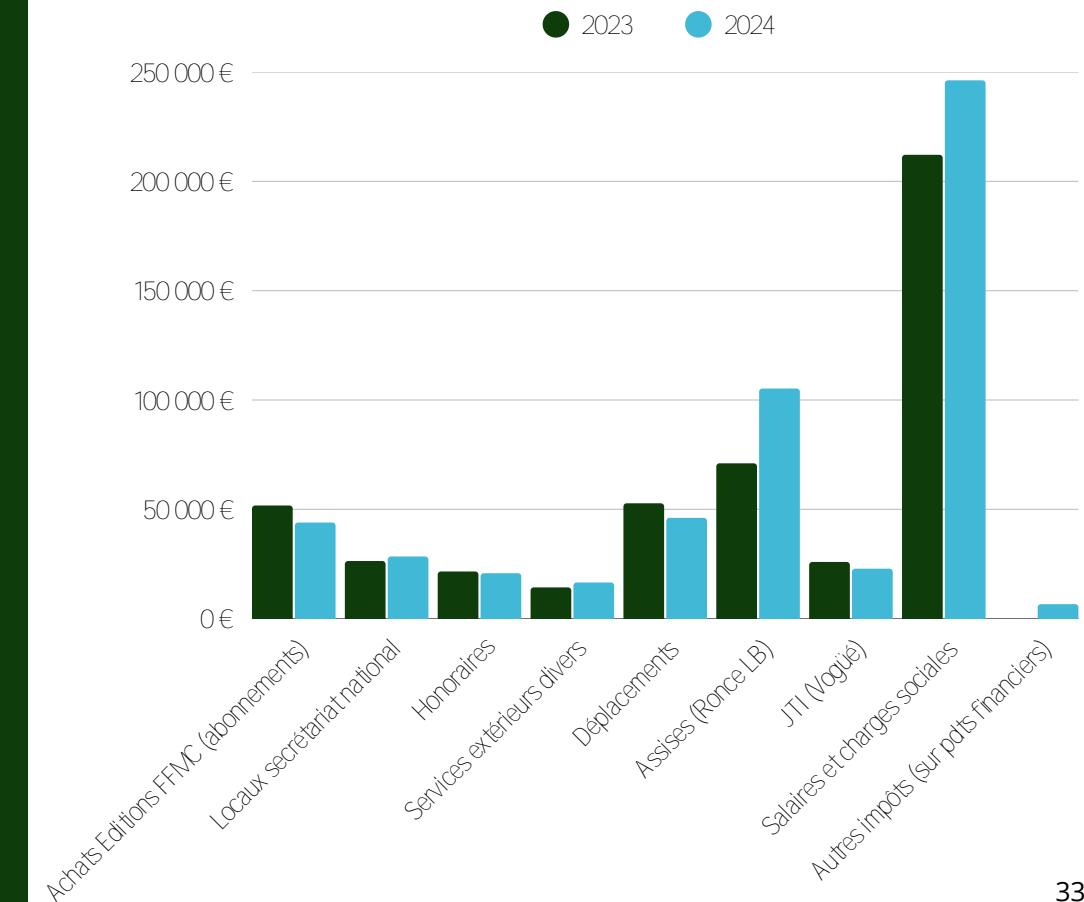
Les évènements nationaux, Assises et JTI, ainsi que les déplacements resteront des postes importants. A noter qu'une hausse du loyer de Mbntrœuil de 40 % nous a été annoncée. Enfin, nous rappelons que le fond de solidarité peut être demandé pour les antennes ayant des difficultés financières pour être présentes aux évènements nationaux (assises, JTI, ...) ou pour toute autre circonstance justifiée.

Nos prévisions budgétaires 2025 et 2026 sont en cours de finalisation. Nous reviendrons sur tout cela au cours de l'assemblée générale au Cap d'Agde.

RÉPARTITION DES DÉPENSES



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES



PERSPECTIVES

Notre plus grande préoccupation actuelle est de pérenniser la FFMC pour qu'elle puisse continuer à défendre la pratique de la moto.

Cette pratique évolue, mais nous constatons que certaines forces se tiennent toujours prêtes à nous nuire ou à nous prendre comme tête de turc.

Il est évident qu'il faut, d'ores et déjà, se préparer, du mieux possible, en accueillant de nouveaux adhérents qui deviendront ensuite de futurs militants à même de poursuivre nos combats.

Le GT Projet Associatif a proposé, des actions envisageables à mettre en œuvre ainsi que leurs évaluations dans le temps à partir des axes stratégiques proposés par le Bureau National suite à l'atelier des Assises 2024 sur la PA pour nous améliorer et être durablement efficaces.

Les discussions aux CDR de printemps 2025 ont fait ressortir des axes stratégiques sur lesquels va travailler le GT PA pour améliorer notre image

Mise en place d'actions de terrain (journées portes ouvertes, sensibilisation en entreprise) par le lobbying au plan local, national et européen, en changeant les a priori de nos édiles

- Améliorer nos outils de défense des droits des motards et lutter contre les mesures discriminatoires.
- Rendre les politiques publiques plus adaptées aux besoins spécifiques des usagers de 2RM (cf travaux du GT mobilité)
- En attirant les jeunes, les femmes et en diversifiant notre audience.

C'est en ce sens que nous allons travailler ensemble pour faire de la FFMC une fédération forte aux services des motards et des motardes.

Force est de constater que des progrès ont été fait par le recrutement de nos deux jeunes chargés de communication mais nous pouvons encore progresser, moderniser nos outils de communication pour mieux toucher le grand public et améliorer notre visibilité et créer du contenu pédagogique et engageant sur les bénéfices et les réalités des 2RM

Actions envisagées :

- Refonte du site web FFMC pour le rendre plus attractif et interactif.
- Développement de contenus multimédias (vidéos, podcasts, infographies) pour vulgariser nos messages.
- Renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux avec une ligne éditoriale adaptée aux différentes cibles (motards, élus, automobilistes, etc.).
- Organisation de campagnes de sensibilisation dans les médias traditionnels (TV, radio, presse locale).



GLOSSAIRE

VOCABULAIRE DE LA FÉDÉRATION

BN : Bureau National.

CANAM: Centralisation de l'annuaire normalisé des antennes.

CDR : le Conseil de Région est le lieu d'échange et de travail entre les antennes départementales, les structures et les filiales de la FFMC ils sont organisés au moins une fois par an.

CIF : Circulation inter-files.

CJ : Commission Juridique.

CR : Compte rendu.

ERJ : Éducation routière de la jeunesse.

FFMC: Fédération française des motards en colère.

GAEL : Gestion des adhésions en ligne.

GEM: Grands Événements Moto (24H, Bol d'Or, Salons, etc.).

JTI: Journées techniques et d'information.

MAIDS : Motorcycle Accidents In Depth Study, est l'étude la plus approfondie actuellement disponible sur les accidents de deux-roues motorisés en Europe.

PDASR : Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.

SIDES : Suivi des interventions décentralisées dans les établissement scolaires.

SN : Secrétariat National.

SR : Sécurité Routière.

TN: Trésorerie Nationale.

ZFE : Zone à faibles émission.

2RM: Deux roues motorisés

ORGANISMES EXTERIEURS

40M: 40 millions d'Automobilistes, association d'automobilistes.

ACEM : Association des Constructeurs Européens de Motocycles. Association regroupant certains constructeurs.

ADEME : Agence pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie, organe de l'État étudiant les moyens d'économiser l'énergie et de limiter les rejets polluants.

CDSR : La Commission départementale de sécurité routière, présidée par le préfet d'un département a surtout un rôle consultatif en matière de sécurité routière.

CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement. Le CEREMA est né de la fusion des 8 CETE, du CERTU, et du SETRA.

CISR : Conseil Interministériel de la Sécurité Routière, il réunit les ministres concernés (transports, intérieur, éducation nationale...). Il est chargé de donner les directives à la DSCR.

DSR : Direction de la Sécurité Routière.

IDSR : Intervenant départemental de Sécurité Routière. Ce sont des personnes issues des associations d'usagers de la route ou de corps d'État liés à la sécurité routière, participants à des actions de prévention.

LCVR : Ligue contre la Violence Routière, association de défense des victimes de la route.

LDC : La Ligue de Défense des Conducteurs, association d'usagers de la route

ONISR : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière, organisme chargé de compiler les statistiques de sécurité routière et de publier des rapports.

